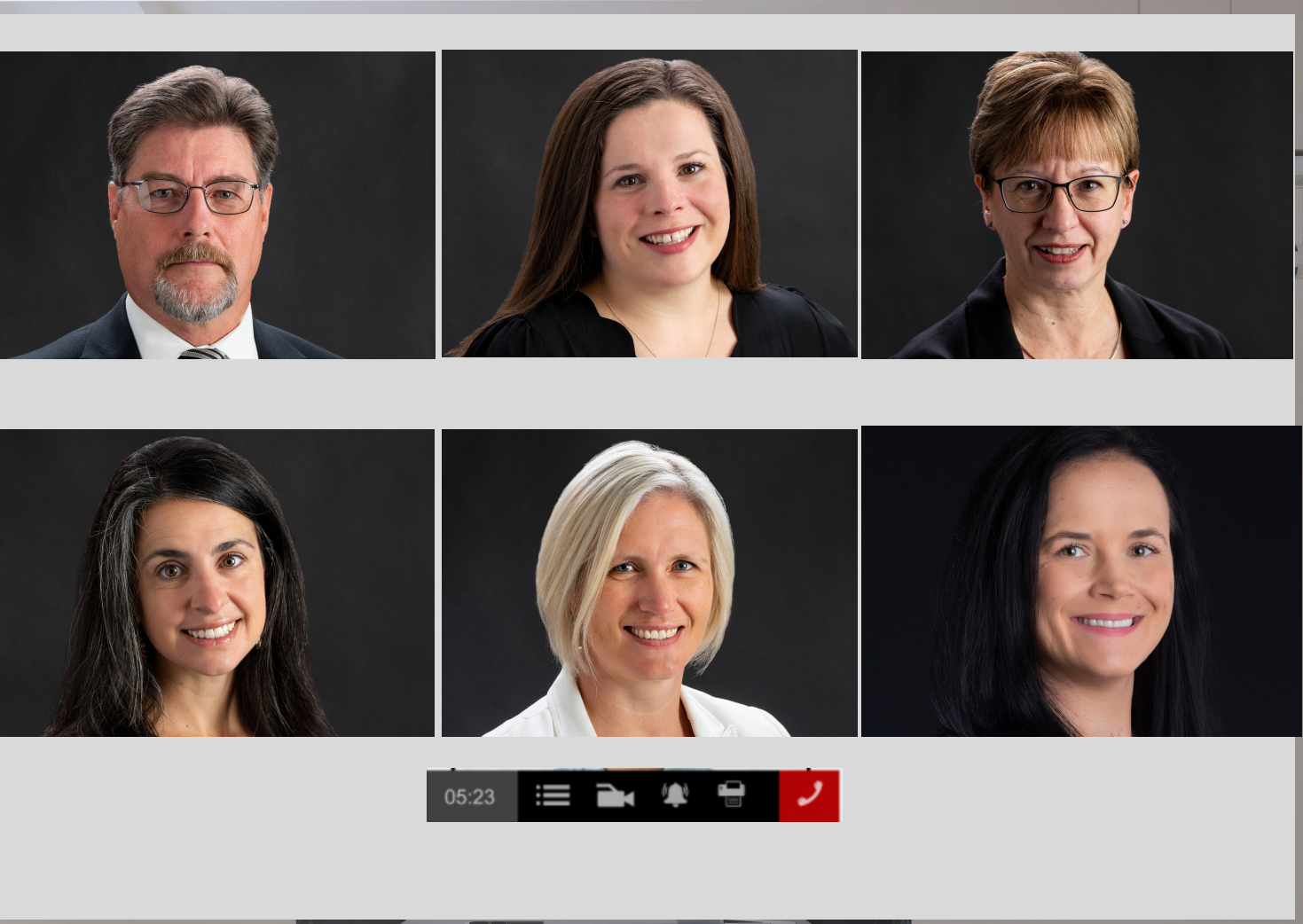


avril 2021

ActionsINGEO


LA SOURCE D'INFORMATION EN GÉNIE ET GÉOSCIENCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK



RENCONTREZ LES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS 2021

Un entretien avec les dirigeants de l'AIGNB
à quoi ressemble l'avenir de l'Association

PLUS : Retour
sur notre AGA
2021 et nos
sessions de
développement
professionnel



MISE À JOUR DES PROJETS : Apprenez-en plus sur les projets
excitants de Moncton, Fredericton et Shediac



INGÉNIEURS
GÉOSCIENTIFIQUES
Nouveau-Brunswick

GUIDE AU CHEMINEMENT À SUIVRE POUR DEVENIR UN

ingénieur ou un géoscientifique

AU NOUVEAU-BRUNSWICK

ÉTAPE 1



Vous devez avoir les qualifications universitaires nécessaires.



Devenir un membre stagiaire pourrait faciliter ce voyage. Découvrez comment en visitant notre site Web.

ÉTAPE 2



Vous devez acquérir de l'expérience de travail.



Vous devez démontrer avoir 48 mois d'expérience de travail acceptable en génie ou en géoscience. Au total, 12 mois de cette période doivent se dérouler dans un milieu canadien (ou l'équivalent).

ÉTAPE 3



Vous devez soumettre un formulaire de demande accompagné du paiement de la cotisation annuelle.

ÉTAPE 4



Vous devez réussir l'examen sur l'exercice de la profession ou son équivalent.

ÉTAPE 5



Les personnes données à titre de références seront contactées pour confirmer votre expérience de travail et votre caractère.



Vous devez fournir le nom et les coordonnées d'au moins trois ingénieurs ou géoscientifiques qui sont en mesure de confirmer votre expérience de travail.

ÉTAPE 6



Les demandes et les références seront ensuite soumises au conseil d'admission aux fins d'examen.

ÉTAPE 7



Une fois que votre demande est approuvée, on vous remettra un certificat et un sceau professionnel.

WWW.APEGNB.COM/FR/INSCRIPTION

ActionsINGEO

Rédactrice en chef / Conceptrice graphiste Lauren Nicholson

Directrice des communications, AIGNB

Co-éditrice Beth Arsenault, gestionnaire de la sensibilisation stratégique

Traduction : Bourret Translation Inc.

Collaborateurs / Collaboratrices

Maggie Stothart, ing.

Lia Daborn, chef de la direction

Carol MacQuarrie, ing.

Sherry Trenholm, FCSCE, ing., FIC

Neena Ghandi, ing.

Janelle Melanson

Emilie Savoie

Greg Donovan, ing.

Mark Priddle, géosc., FGC

Michael Parkhill, géosc., FGC

Jean Boudreau, ing., FIC

Michelle Paul-Elias, ing., FIC

Marlo Rose, ing., FIC

Ray Ritchie, ing.

Sean Lee, ing.

Marc Cormier, ing.

Comité de direction et conseil

Présidente

Maggie Stothart, ing.

Vice-présidente

Michelle Paul-Elias, ing., FIC

Conseillère de Fredericton

Tammy Lamey, ing.

Conseiller de Moncton

Jérémie Aubé, ing.

Conseiller de Saint John

Bill Woodhouse, ing.

Conseillère du nord-ouest

Karine Savoie, ing.

Conseillère du nord-est

Michelle Roy, ing.

Représentant des géoscientifiques

Adrian Davis, géosc.

Représentante d'Ingénieurs Canada

Jean Boudreau, ing., FIC

Administrateur de Géoscientifiques Canada

Mike Parkhill, géosc., FGC

Représentantes du public

Leslie Knox, CPA

Lise Landry, LLB

Conseillère et Conseiller généraux

Maryse Doucet, ing.

Shawn Amberman, ing.

Personnel de l'AIGNB

Chef de la direction

Lia Daborn, CAE

Adjointe administrative

Jocelyne LeGresley

Directrice des communications

Lauren Nicholson

Directrice des finances et de l'administration

Jocelyn Durette, CPA, CA

Directrice des affaires professionnelles et registraire

Carol MacQuarrie, ing.

Directrice de l'enregistrement

Kate Sisk

Coordnatrice des programmes

Stamatia Baker

Gestionnaire de la sensibilisation stratégique

Beth Arsenault

Développeur de logiciel

Bruce Wallace



info@apegnb.com | www.aignb.com

CONTENU

NOTRE MISSION

Protéger les intérêts du public en réglementant l'exercice du génie et de la géoscience, et en maintenant la confiance du public dans les professions d'ingénieur et de géoscientifique.

NOTRE VISION

Être une ressource fiable et exhaustive en matière de questions réglementaires pour guider les professions d'ingénieur et de géoscientifique.

ActionsINGEO est une publication de l'Association des ingénieurs et des géoscientifiques du Nouveau-Brunswick (AIGNB).

Son contenu est protégé par le droit d'auteur (2021, AIGNB).

Tous droits réservés.

Cette publication ne peut être reproduite, en tout ou en partie, sans le consentement écrit préalable de l'éditeur. Tous les efforts ont été faits pour assurer l'exactitude du contenu de cette publication et l'éditeur ne peut aucunement être tenu responsable d'erreurs ou d'omissions.

Les articles, rapports et renseignements contenus dans le présent document reflètent les opinions des personnes qui les ont rédigés, préparés et présentés et ne représentent pas nécessairement le point de vue de l'éditeur. Le contenu du présent document est destiné uniquement à des fins éducatives et d'information.

Les demandes de renseignements sur la rédaction et la publicité doivent être adressées à l'AIGNB par courriel à info@apegnb.com.

L'AIGNB s'interdit de donner, louer ou vendre les nom, adresse postale et autres coordonnées de ses membres à des tiers.

03 MESSAGE DE LA RÉDACTRICE

04 MESSAGE DE LA CHEF DE LA DIRECTION

05 MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

06 RETOUR SUR NOTRE AGA 2021

07 EXCLUSIF

RENCONTREZ LES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS

Un entretien avec les dirigeants de l'AIGNB : qui ils sont, ce qui les motive et à quoi ressemble l'avenir de l'Association

10 MISE À JOUR DE PROJET

Ville de Moncton - YMCA

12 RECONNAISSANCE DU PRIX SGA

13 DILEMMES ÉTHIQUES

Mark Priddle, géosc., FGC, fait suite à sa discussion populaire sur l'éthique qui a été présentée dans nos séminaires de développement professionnel pendant la semaine de notre assemblée annuelle.

14 MOT DE LA DIRECTRICE DES AFFAIRES PROFESSIONNELLES

15 PROFIL D'ENTREPRISE

TECHNOVATION GIRLS N.-B.

17 MISE À JOUR SUR LES MODIFICATIONS PROPOSÉES À LA LOI SUR LES TECHNIQUES DU GÉNIE

19 MISE À JOUR DE PROJET

Ville de Fredericton - Planchodrome de la garnison

21 NOUVELLES DU BUREAUX DE SECTIONS

PROFIL SUR LES ÉTUDIANTES

22 UN REGARD VERT

Un projet à la fois, les étudiants en cinquième année de génie à l'Université de Moncton cherchent à promouvoir la durabilité de l'environnement, et à faire de leur collectivité un espace de vie amélioré.

24 MISE À JOUR DE PROJET

Ville de Shediac - projet de communauté énergétique intelligente

Message de la rédactrice



Depuis plusieurs mois déjà, le concept de résilience me trotte dans la tête. Bien qu'il s'agisse d'une idée similaire à celle des mots à la mode que nous entendons ces derniers temps, notamment « pivoter » ou « s'adapter », je pense qu'en grande partie, l'idée de résilience revêt un tout nouveau sens pour moi, pour le travail que je fais et pour le travail que je vois chez les ingénieurs et les géoscientifiques.

L'année 2021... même si nous sommes au tiers de l'année, les ramifications et les retombées de 2020 ont encore à mon avis une empreinte sur beaucoup d'entre nous. Chaque fois que je prononce à haute voix l'année « 2021 », je m'entends en réalité dire « 2020 a gagné », ce qui suscite des pensées d'incertitude et de doute au premier plan de mon cerveau. Même si je ne veux pas en arriver là (et je pense que personne parmi nous ne veut revivre 2020), il est difficile de ne pas être un peu blasé par les événements du passé.

Le changement n'est jamais facile, mais logiquement, on peut comprendre pourquoi il est nécessaire – ce qui ne signifie pas pour autant que le concept est moins stressant. Trop souvent par le passé, j'ai fait de petits pas prudents; je relevais les défis, mais j'abordais les situations d'une manière qui me semblait confortable et à un rythme que je pouvais contrôler. Puis 2020 a changé tout cela.

Pour citer Charles Darwin : « Les espèces qui survivent ne sont pas les espèces les plus fortes, ni les plus intelligentes, mais celles qui s'adaptent le mieux aux changements. » Les retombées de 2020 ont démontré la nécessité d'apporter des changements sociétaux majeurs, que nous le voulions ou non, notamment en ce qui concerne la technologie et le leadership sur le lieu de travail.

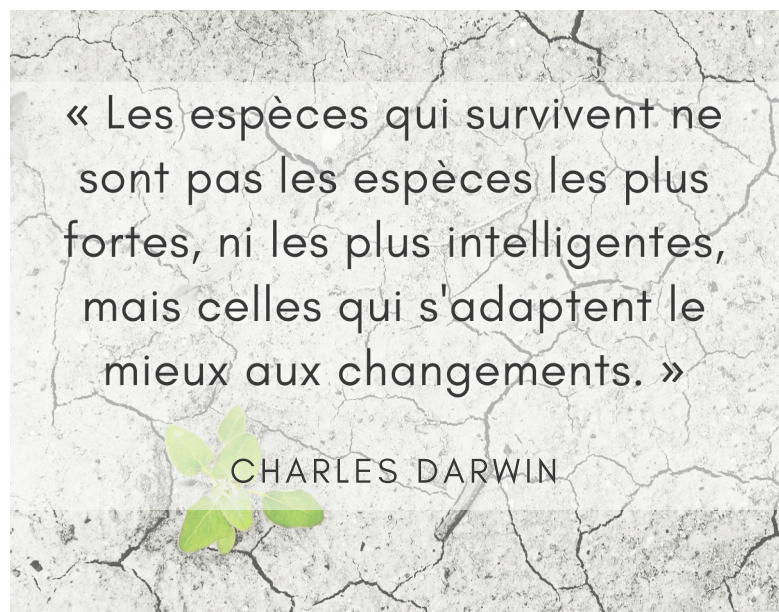
Nous nous sommes tout à coup appuyés plus que jamais sur la technologie pour nous aider à naviguer dans les réunions virtuelles et à gérer nos équipes à distance. Des compétences plus souples comme la communication, la compassion et la polyvalence sont devenues tout aussi essentielles que l'expertise technique et l'expérience professionnelle.

Si le changement peut être effrayant, il est aussi devenu nécessaire. C'est à cette époque que j'ai pu constater à quel point les ingénieurs et les géoscientifiques ont pu s'adapter à la situation et faire pivoter leur rôle pour aider les gens à affronter et combattre la crise de la pandémie. Qu'il s'agisse d'utiliser la technologie pour créer des écrans faciaux ou de concevoir des trousseaux de dépistage rapide, l'innovation était omniprésente et, en tant que membre de l'Association, vous avez joué un rôle important pour aider le Nouveau-Brunswick et ses résidents à atteindre le niveau où ils se trouvent aujourd'hui.

J'avais l'habitude de secouer la tête en entendant l'expression « nous sommes tous dans le même bateau », car j'avais parfois l'impression d'être seule et loin de tout. Cependant, en tant qu'êtres humains résilients, nous avons appris de la situation et nous sommes devenus plus forts ensemble. Même si la vie n'est plus comme elle l'était, c'est notre « nouvelle » normalité et je me suis rendu compte (et j'en ai vu la preuve) que nous – l'Association et les professionnels que nous servons, et moi même –, avons avancé ensemble et continuons de prospérer et de nous épanouir.

La directrice des communications de l'AIGNB,

Lauren Nicholson
lauren@apegnb.com



Message de la chef de la direction



« TOUT EST FLUIDE,
RIEN NE RESTE
IMMOBILE. »

Plato

Celui qui pensait que les choses s'arrêteraient simplement en cas de pandémie se trompait.

La pandémie a eu deux côtés : elle nous a obligés à nous adapter et à reconcevoir notre assemblée annuelle sous la forme d'un événement en ligne, et elle nous a permis de reconnaître la possibilité de faire pivoter la situation et de s'y prendre de façon différente. Heureusement pour nous, l'AIGNB était déjà en mesure d'organiser des élections avec des bulletins de vote électroniques, et nous avons déjà créé un formulaire de demande en ligne pour les nouveaux inscrits.

Il s'avère que, pour 2020, le nombre d'inscriptions a été plus élevé qu'auparavant. Nos stagiaires soumettent plus régulièrement des journaux de bord et nos comités travaillent encore plus dur dans ce milieu virtuel.

La fermeture de nos bureaux aux visiteurs extérieurs nous a également poussés à examiner nos propres processus internes. En conséquence, nous nous efforçons de remplacer notre ancienne infrastructure de base de données par une solution infonuagique et adaptée aux téléphones portables. Cela signifie que la prochaine fois que vous paierez une facture, vous pourrez le faire en ligne et voir votre reçu immédiatement. Il sera ainsi possible d'éliminer les doubles paiements et la confusion potentielle avec votre dossier d'adhésion et vous pourrez avoir un accès facile à vos factures, vos reçus et vos heures de perfectionnement professionnel.

La COVID-19 a eu une incidence sur notre plan stratégique de plusieurs façons. Certains éléments, comme les possibilités de perfectionnement professionnel dans les divisions virtuelles, ont été accélérés. D'autres, comme les visites de classes dans les écoles, ont été réduits. Nous devons revoir bon nombre de ces éléments sous une nouvelle optique afin de déterminer la meilleure approche pour aller de l'avant dans ce nouveau cadre.

À la suite des élections provinciales de l'automne dernier, nous avons travaillé à l'élaboration de notre stratégie de relations gouvernementales et avons également profité de l'occasion pour rencontrer la nouvelle ministre des Transports et de l'Infrastructure ainsi que le premier ministre, tous deux ingénieurs. Nous avons également saisi l'occasion de nous entretenir directement avec le ministre des Finances et du Conseil du Trésor à la suite de la présentation du budget provincial, et nous nous sommes entretenus avec divers autres ministres et députés sur d'autres sujets.

Bien que les modifications proposées à la *Loi sur les techniques du génie* ne soient pas liées à la pandémie, le projet a occupé beaucoup de ressources en matière de personnel et de bénévoles. Si vous souhaitez en savoir davantage à ce sujet, consultez la page 17. Dans un sens plus large, les modifications proposées à la Loi sont une occasion d'examiner ce que l'avenir pourrait réserver à la communauté élargie de l'ingénierie et des géosciences. J'espère que vous participerez avec nous à cette discussion et que vous pourrez nous fournir des commentaires sur la stratégie qui ira de l'avant.

L'année 2021 promet d'être encore bien remplie. Notre première campagne de sensibilisation du public à grande échelle sera lancée dans quelques semaines et elle portera sur le rôle que nos professionnels jouent dans la société, la valeur des titres « ing. » et « géosc. », et le but d'un organisme de réglementation comme l'AIGNB. Restez à l'écoute pour obtenir d'autres renseignements à ce sujet au cours des prochaines semaines.

N'oubliez pas que vos commentaires sont les bienvenus et qu'ils peuvent être adressés soit à votre représentant régional du conseil, soit directement à moi au bureau de l'AIGNB. Au plaisir de vous voir en personne bientôt!

La chef de direction de l'AIGNB,

LIA DABORN
LIA@APEGNB.COM

Message de la présidente

Je suis très honorée d'être la présidente de l'AIGNB pour 2021 et la neuvième femme à occuper ce poste au sein de l'AIGNB. Je marche dans les brisées des grands leaders qui ont façonné cette organisation dont je suis fière de faire partie aujourd'hui. Notre association est dans une position unique en ce sens que la présidente sortante, la présidente et la vice-présidente sont toutes des femmes fortes et confiantes. Il y a un vieux dicton que je crois approprié de mentionner ici : le pouvoir des trois - un étant un symbole, deux, une présence et trois, une voix. Les membres de l'AIGNB ont utilisé leur voix pour nous élire toutes les trois et je suis impatiente de voir ce que nous pouvons accomplir et la direction que nous allons emprunter.

Au cours de mon mandat comme présidente, l'un de mes principaux objectifs consistera à renforcer notre présence au Nouveau-Brunswick par une communication transparente et l'établissement de liens. Au cours des dernières années, notre association s'est donné comme priorité de renforcer ses liens avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Les conversations qui ont été entamées avec les différents représentants de ministères au sujet de nos membres et de la sécurité publique sont un aspect positif (si on peut l'appeler ainsi) de la pandémie de COVID-19. Nos professions sont à l'avant-garde des efforts déployés pour guider le changement nécessaire afin de vaincre la pandémie de COVID-19 et mener nos organisations dans cette période sans précédent. Notre association était forte avant 2020 et je crois que nous pouvons l'être encore davantage en 2021 en permettant à nos membres d'utiliser tout leur potentiel et de sortir des sentiers battus.

Comme autre priorité, j'aimerais sensibiliser davantage nos membres à la diversité. L'un des premiers comités de l'AIGNB au sein duquel j'ai évolué était celui de la diversité et de l'inclusion, et mon travail dans ce comité a été une passion pour moi. Je crois qu'en tant qu'association dont les membres sont diversifiés, nous avons la responsabilité commune de sensibiliser le public et de lui offrir des possibilités en mettant en valeur la diversité des professions que nous réglementons. Il est important pour nos propres membres de continuer à promouvoir la diversité au sein de nos professions et de faire connaître nos collègues issus de milieux divers qui pourraient contribuer à la sensibilisation.



Enfin, j'ai un intérêt direct dans l'initiative 30 en 30 d'Ingénieurs Canada. Cette initiative a pour objectif d'augmenter de 30 % le pourcentage d'ingénieures nouvellement autorisées d'ici 2030. Cette initiative a reçu un appui national dans les provinces et territoires, et j'aimerais planifier quelques programmes de sensibilisation pour nos jeunes concernant cette initiative au Nouveau-Brunswick. La pandémie de COVID-19 a posé un défi à l'échelle nationale, car les programmes de sensibilisation prévus dans les écoles et les activités pratiques ont été mis en veilleuse. Dans le cadre du plan stratégique du conseil, nous avons investi dans une campagne de sensibilisation qui aidera à mettre en évidence toutes ces priorités et plus encore. Restez à l'affût!

Comme toujours, si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à m'en faire part directement.

La présidente de l'AIGNB 2021,

A handwritten signature in black ink that reads "Maggie Stothart". The signature is fluid and cursive.

MAGGIE STOTHART, ING.
president@apegnb.com

AGA VIRTUELLE ET SÉANCES DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Du 16 au 19 février 2021

Que vous l'ayez regardée depuis le confort de votre maison ou d'un bureau tranquille, depuis votre ordinateur de bureau ou votre tablette, l'assemblée annuelle 2021 de l'AIGNB n'a ressemblé à aucune autre. Nous avons proposé neuf séances de perfectionnement professionnel qui ont attiré entre 130 et 170 participantes et participants par événement. Au total, il y a eu 150 inscrits à l'assemblée elle-même.



Résultats de l'élection 2021 :

Présidente

Maggie Stothart, ing.

Vice-présidente

Michelle Paul-Elias, ing., FIC

Conseiller général

Shawn Amberman, ing.

Saint John

Bill Woodhouse, ing.

Nord-est

Michelle Roy, ing.

Représentant des géoscientifiques Adrian Davis, géosc.

758

bulletins de vote

16%

taux de participation

Félicitations aux lauréats de prix de 2021!

En savoir plus sur nos gagnants en visitant :
www.youtube.com/APEGNB

David Crandall
ing., FIC
Prix C.C. Kirby



Darryl Ford
ing., FIC
Prix des
présidents



Paul Campbell
ing., FIC
Prix de la direction
communautaire



RENCONTREZ LES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS

UN ENTRETIEN AVEC LES DIRIGEANTS DE L'AIGNB : QUI ILS SONT, CE QUI LES MOTIVE, COMMENT ILS ENVISAGENT LE SUCCÈS DE L'ORGANISME ET À QUOI RESSEMBLE L'AVENIR DE L'ASSOCIATION

ActionsINGEO s'est entretenue de façon virtuelle avec les membres du conseil de direction 2021 pour apprendre à les connaître un peu mieux et découvrir ce qu'ils envisagent pour l'Association dans la prochaine année et à l'avenir.

Q. Depuis combien de temps êtes-vous bénévole au sein de l'AIGNB?

MPE : Je connaissais déjà l'Association avant d'obtenir mon diplôme de l'Université du Nouveau-Brunswick. Je voulais participer, avoir voix au chapitre et redonner à la profession. Et 17 ans plus tard, je suis toujours là, toujours avec autant de plaisir.

JB : J'ai commencé dans les années 1980 (je crois!) au sein du comité des bourses. On m'avait demandé à quelques reprises de proposer ma candidature au comité de direction, mais ce n'est pas avant 2008 que j'ai été en mesure de le faire, et je n'ai pas arrêté depuis.

MR : J'ai commencé à faire du bénévolat pour le bureau de section local de l'AIGNB à Saint John quand j'ai déménagé dans cette ville après avoir décroché mon diplôme à l'Université du Nouveau-Brunswick. J'ai décidé de participer à l'Association pour apprendre à connaître les autres membres et redonner à la profession. Aujourd'hui, je suis membre du conseil provincial depuis plus de huit ans.

De G à D : Michelle Paul-Elias, ing., FIC, vice-présidente; Michael Parkhill, géosc., FGC, Directeur (et président) Géoscientifiques Canada; Maggie Stothart, ing., présidente; Jean Boudreau, ing., FIC, Directrice (et présidente) d'Ingénieurs Canada; Lia Daborn, CAE, chef de la direction AIGNB; Marlo Rose, ing., FIC, ancienne présidente

Q. Qu'est-ce qui vous motive?

LD : Je suis une personne très axée sur les objectifs et motivée par des buts clairs qui répondent le mieux aux besoins des membres et des parties concernées. Les objectifs permettent de définir une vision commune du leadership au sein de l'organisme, et par le fait même, donnent à toute l'équipe une énergie et un enthousiasme qui me motivent à accomplir ce qu'il y a à faire.

MPE : Ce sont mes pairs qui me motivent, ainsi que mon propre souci de fournir ma part d'efforts pour que le Nouveau-Brunswick demeure un formidable endroit où vivre et travailler.

JB : Il y a certainement un sentiment de satisfaction associé au travail d'autoréglementation, mais il y a d'autres avantages : un apprentissage perpétuel, de nouvelles rencontres, du réseautage et des moments amusants. Mon travail bénévole pour l'AIGNB m'a fait rencontrer de nombreuses personnes qui sont aujourd'hui mes amis et amies.

Q. Qu'est-ce que le leadership et comment l'exercez-vous dans vos fonctions à l'AIGNB?

MS : Le leadership, c'est motiver les gens, bâtir des équipes et de la confiance, communiquer de façon efficace et faire changer les choses pour atteindre les objectifs fixés. Cela vaut aussi bien pour les objectifs personnels que professionnels, que ce soit vous qui les fixiez ou d'autres. En tant que dirigeante de l'AIGNB, j'espère inspirer et encourager nos membres à faire du bénévolat ou à devenir des meneurs efficaces dans leur collectivité.



MPE : Le leadership, c'est faire la bonne chose, peu importe le degré de difficulté. Je repense souvent à cette philosophie, car elle nous aide à nous assurer que notre travail demeure cohérent avec notre mission et nos valeurs. À titre de dirigeants, nous faisons ce qu'il faut pour l'Association et pour le Nouveau-Brunswick.

MR : Excellente question. Les leaders sont capables d'opérer des changements en inspirant les autres. À l'heure actuelle, nous connaissons de grands défis et de grandes possibilités, notamment l'avenir de la réglementation de nos professions en ce qui concerne l'AIGNB. J'aime penser que j'ai pu inspirer d'autres membres à reprendre le flambeau et à donner de leur temps pour nos professions et nos collectivités.

Q. Qu'est-ce qui fait que notre mission est importante à vos yeux?

MR : Notre mission est importante à mes yeux parce qu'elle représente l'une des nombreuses raisons pour lesquelles je suis fière d'être ingénieure. Notre mission est « notre » raison d'être (celle de l'AIGNB). Elle devrait être une source d'inspiration qui nous incite tous à faire ce que nous avons à faire, jour après jour.

MS : L'an dernier, je suis devenue mère. Quelque chose a changé en moi et je suis plus déterminée que jamais à défendre l'intérêt public, à protéger notre province et à favoriser l'innovation au sein de notre association. Je veux voir le Nouveau-Brunswick prospérer et s'épanouir pour les futures générations d'ingénieurs et de géoscientifiques et pour mon enfant qui choisira peut-être la même carrière (aucune pression!).

Q. Que souhaitez-vous accomplir dans la prochaine année?

LD : J'ai passé une vingtaine d'années à travailler dans des organismes où je m'assurais que les membres professionnels étaient aussi bien outillés que possible pour leur « emploi de jour ». Le plan stratégique, cette année, comprend un certain nombre d'objectifs. Nous comptons lancer une nouvelle base de données qui facilitera le processus de renouvellement d'adhésion et ouvrira grand la porte à une meilleure efficacité au bureau de l'AIGNB. De plus, nous allons de l'avant avec l'établissement d'une évaluation axée sur les compétences qui permettra aux membres stagiaires de consigner leur expérience de travail de façon plus moderne et qui améliorera l'efficacité du processus de vérification. En outre, grâce à notre stratégie de relations gouvernementales ainsi qu'à une campagne de sensibilisation du public, nous faisons connaître l'AIGNB et ses professionnels aux parties intéressées. Toutes ces activités nous tiendront occupés dans les mois à venir, et j'ai hâte à chacune d'entre elles.

MPE : Je veux continuer dans la lancée du conseil de direction précédent et défendre avec ardeur nos professions.

MS : J'aimerais travailler à la diversité et à l'inclusion au sein de nos professions tandis que nous continuons tous à œuvrer à la protection de l'intérêt public. Je suis d'avis que chacun d'entre nous, dans toute notre diversité, avons la responsabilité de sensibiliser et d'informer le public quant au rôle des ingénieurs et des géoscientifiques, et de reconnaître que notre mission est de réglementer l'exercice de nos professions et de maintenir la confiance que nous accorde le public.

Q. Qu'est-ce qui fait la résilience de l'AIGNB?

MP : J'ai moi-même observé, dans les quatre dernières années, le dévouement et le professionnalisme des membres du conseil provincial ainsi que du personnel de l'AIGNB en matière d'éducation et de protection du public. Je fais partie d'une équipe formidable. Je suis fier que l'AIGNB soit bien respectée à l'échelle nationale.

MS : La résilience, pour moi, c'est la capacité d'endurer des conditions difficiles ou de s'en remettre rapidement. Au cours des 100 dernières années, l'AIGNB a su s'adapter aux changements qui ont aidé à façonner et à faire évoluer notre profession. La pandémie de COVID-19 a bien démontré la résilience de l'AIGNB et notre capacité à traverser une crise et à continuer à réglementer les professions dans un monde des plus incertains.

JB : Facile : les gens qui la composent! Notre personnel est dévoué, travailleur et concentré. Nos bénévoles aussi méritent toute notre reconnaissance. Toutes ces personnes investissent leur temps et leurs efforts et se dévouent corps et âme pour le bien de nos professions ainsi que pour le bien-être de notre organisme.

« L'an dernier, je suis devenue mère. Je veux voir le Nouveau-Brunswick prospérer et s'épanouir pour les futures générations et pour mon enfant qui choisira peut-être la même carrière. »

-Maggie Stothart, ing., présidente

MR : Notre profession regroupe une grande diversité de gens, de pédagogues, d'entrepreneurs, d'écologistes, de chercheurs, de gestionnaires de projet, de contrôleurs de coûts et j'en passe. C'est grâce à la diversité de nos savoirs et de notre expérience, ainsi qu'à notre désir de faire du Nouveau-Brunswick un milieu de vie encore plus positif, que l'AIGNB est résiliente face aux défis. La contribution de nos membres pendant la pandémie de COVID-19 a prouvé notre capacité à réagir et à nous adapter rapidement.

Q. Quelle grande leçon avez-vous tirée de votre travail auprès de l'AIGNB?

JB : Parfois, il faut sortir de son confort. Combien parmi nous affirmeront qu'ils adorent les séances de planification stratégique? Je ne crois pas qu'ils soient nombreux. Et qui parmi nous est vraiment prêt à se mettre en position difficile pour le l'intérêt commun dans un contexte de bénévolat? À mon avis, c'est le sentiment d'avoir fait œuvre utile, la croissance personnelle et les bienfaits pour la cause qui nous tiennent motivés. Ce sont des récompenses phénoménales à la hauteur de l'effort que chacun d'entre nous contribue au bien commun.

MR : Cette année en particulier m'a montré que les ingénieurs et les géoscientifiques s'épanouissent lorsqu'on leur confie les problèmes les plus difficiles à résoudre. La contribution de nos membres pendant la pandémie m'inspire, et je suis fière de tout ce que notre association a accompli pendant mon mandat de présidente.

MP : Le respect mutuel entre les deux professions m'impressionne, ainsi que leur collaboration face aux problèmes qui se présentent à nous et que nous essayons de résoudre. Quand je présente les rapports de Géoscientifiques Canada au conseil et au personnel, je sais que nos projets et nos publications à l'échelle nationale sont nécessaires et utiles à l'AIGNB et à ses membres.

Q. Qu'est-ce qui vous rend le plus enthousiaste quant à l'avenir de l'AIGNB?

MS : C'est une question difficile. Bien des choses me rendent enthousiaste quant à l'avenir de l'Association et mon rôle de présidente de l'AIGNB. Je crois qu'il est extrêmement important de continuer à viser une culture d'inclusion pour nos membres actuels et les futures générations d'ingénieurs et de géoscientifiques et de veiller à bien représenter la diversité de la société néo-brunswickoise. Notre conseil a élaboré un plan stratégique pour ce faire, mais il nous reste beaucoup de pain sur la planche, et je suis heureuse d'être à la tête de ce défi.

LD : Je suis enthousiaste en raison des possibilités qui nous permettront d'être plus efficaces et de moderniser nos activités tout en élargissant nos façons d'offrir des services de réglementation. La dernière année nous a prouvé que nous sommes capables d'être efficaces sans être dans la même pièce. Par conséquent, des membres de partout dans la province peuvent maintenant se joindre aux comités; nous pouvons offrir de la formation virtuelle aux membres; les différents bureaux peuvent créer des liens entre eux pour échanger des ressources et nous pouvons continuer à remplir notre mandat d'organisme de réglementation, peu importe où nous nous trouvons.

JB : J'ai hâte de voir de nouveaux visages au conseil. La continuité et l'expérience sont des qualités importantes, mais il faut aussi compter sur de nouvelles perspectives et expériences qui permettent d'aborder tous les enjeux. Je suis aussi heureuse de constater que de plus en plus de gens profitent du fait que nos réunions sont maintenant virtuelles, notamment notre récente AGA. Il est à notre avantage que le plus grand nombre de membres possible écoutent et comprennent ce qui se passe à l'Association et dans nos professions.

MR : Je suis enthousiaste à l'idée des possibilités qui nous permettront de faire croître l'organisme et de nous attaquer à des problèmes sociaux et économiques complexes. Nous avons tant accompli dans les 100 dernières années... et je suis convaincue que les ingénieurs et les géoscientifiques continueront d'être essentiels dans l'avenir proche et lointain, aussi bien dans notre province qu'ailleurs.

Q. Dernières réflexions?

JB : Je sais ce que c'est que d'être débordée par la vie courante – la carrière, la famille et tous les engagements qui vont de pair – mais dans la même veine, le temps qu'on accorde à l'AIGNB, que ce soit pour le conseil, les comités ou les bureaux, est très enrichissant. Même si vous ne donnez que quelques heures pour participer à des activités ou aider à organiser un projet ou un événement unique, vous pourriez vous surprendre à investir un peu plus de temps la prochaine fois qu'on vous le demande. C'est vraiment enrichissant, tant sur le plan personnel que professionnel.

MP : J'encourage les membres de l'AIGNB qui croient avoir quelque chose à offrir à participer aux activités de l'AIGNB, que ce soit au conseil, dans un des bureaux ou dans un des comités. Travailler à la réalisation des objectifs de l'Association, c'est valorisant et intéressant. Le bénévolat m'a donné un ensemble de compétences qui me servent dans tous les aspects de ma vie.

« Je sais ce que c'est que d'être débordée par la vie courante – la carrière, la famille et tous les engagements qui vont de pair – mais dans la même veine, le temps qu'on accorde à l'AIGNB est très enrichissant. »

**- Jean Boudreau, ing., FIC,
Directrice (et présidente) d'Ingénieurs Canada**

Connecter la collectivité et FAIRE SENSATION

Soumise par Sherry Trenholm, Fellow de la SCGC, ing., FIC,
Directrice des installations, Ville de Moncton

photos soumises

Un nouveau YMCA satellite a ouvert ses portes en septembre dans le quartier nord de Moncton afin d'offrir des services à la population croissante de la région ainsi qu'à la collectivité en général.

« Nous sommes extrêmement satisfaits du résultat de ce développement unique », mentionne le chef de projet Dany Duguay de Construction acadienne, gestionnaire de la construction. « Malgré les défis posés par la pandémie, le projet a été réalisé dans les délais et le budget impartis, et il s'agit vraiment d'une installation de pointe. »

La Ville de Moncton a été invitée à s'associer au YMCA du Grand Moncton pour construire le centre communautaire après plus d'une décennie d'efforts de lobbying de la part des résidents pour obtenir un centre communautaire dans la région. En décembre 2017, le conseil municipal de Moncton a voté à l'unanimité la construction de l'édifice, et a travaillé avec le YMCA sur la conception et la construction. Le Y sera propriétaire et exploitant de l'installation, qui sera accessible aux personnes de tous les âges, de tous les milieux, de toutes les capacités et de toutes les étapes de la vie. Les gouvernements fédéral et provincial ont accepté de verser chacun 4 millions de dollars, tandis que la Ville de Moncton fournit 6 millions de dollars (dont 2 millions affectés à l'aménagement de la route) à ce projet de 17 millions de dollars. Le YMCA s'est engagé à réunir les 3 millions de dollars restants dans le cadre de sa campagne *Bâtir* ce qui est important.

La construction du nouveau YMCA Moncton Nord a débuté en avril 2019. Le bâtiment, une installation satellite du YMCA principal situé au 30, avenue des Anciens Combattants, à Moncton - a été érigé sur un ancien site non aménagé le long de la promenade Twin Oaks.

Le bâtiment de deux étages, d'une superficie de 3252 m² (35 000 pi²), comprend un hall d'entrée et une aire de réception lumineuse et spacieuse, un gymnase principal avec six filets de basketball et un revêtement de sol synthétique pour des activités variées, un grand centre de conditionnement physique au plafond voûté, ainsi qu'une salle polyvalente au rez-de-chaussée. Deux des caractéristiques uniques du premier étage comprennent un vestiaire universel ainsi qu'un terrain de jeu intérieur et une aire de jeux d'eau, une première en son genre à l'est de l'Ontario.



La piste d'athlétisme intérieure avec pente inclinée et déclinée intégrée constitue l'une des principales caractéristiques du deuxième étage. La piste - sur laquelle on peut marcher, courir et rouler - sera ouverte à tous, aussi bien aux membres du Y qu'au public. L'un des autres éléments novateurs du bâtiment est un toboggan pour tous les âges, qui constitue un autre mode de transport amusant du deuxième étage au premier (des escaliers et un ascenseur sont également à la disposition du public).



« Ce YMCA a été conçu pour compléter le Y principal, qui n'est qu'à environ 6 km (3,7 mi) de distance, explique M. Duguay. Puisque les membres du Y pourront utiliser les deux installations, le Y voulait minimiser le dédoublement des offres et services, et je crois que nous y sommes parvenus. Cette installation a également été construite en tenant compte du fait qu'elle sera agrandie, de sorte qu'il est possible d'ajouter d'autres offres à l'avenir. »

Architecture 49 a conçu le projet en collaboration avec MCW Maricor, RSEI Consultants Ltd, Crandall Engineering Ltd. (une division d'Englobe Corp.), J.M. Giffin Engineering Inc. et Viridis Design Studio Ltd.

Les responsables du YMCA du Grand Moncton sont ravis du résultat du projet.

« Ce sera un lieu de rassemblement incroyable pour toute la collectivité, affirme Zane Korytko, directeur général du YMCA local.



Le texte qui suit est un extrait de la nomination dans le cadre du

PRIX LAING FERGUSON DE 2021 DE LA SOCIÉTÉ GÉOSCIENTIFIQUE DE L'ATLANTIQUE

Hommage à Antonius (Toon) Pronk, géosc., Commission géologique du Nouveau-Brunswick

Candidature proposée par Michael Parkhill, géosc., FGC, géologue quaternaire, nord du Nouveau Brunswick.
Membre et ancien président de la Société géoscientifique de l'Atlantique (SGA)

J'ai le plaisir d'annoncer que mon ami et collègue Antonius (Toon) Pronk, géosc., du ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie du Nouveau-Brunswick, est le lauréat du prix Laing Ferguson de 2021 de la Société géoscientifique de l'Atlantique pour services distingués. Il est membre de la SGA depuis la fin des années 1980 et a toujours été très actif au sein de cet organisme. Toon est originaire de Soest, aux Pays-Bas, et a obtenu sa maîtrise en géologie quaternaire à la Free University of Amsterdam. Il a commencé à travailler pour le gouvernement du Nouveau Brunswick en 1983 et est actuellement le géochimiste provincial.

Toon est un membre de longue date du comité d'éducation de la SGA et a participé à l'organisation de huit ateliers EdGEO au Nouveau-Brunswick.

Son travail de sensibilisation est inégalé par les géologues du Nouveau-Brunswick et il ne refuse jamais une demande de présentation dans les écoles et de visites sur le terrain dans le cadre des objectifs de sensibilisation du comité d'éducation de la SGA.

Au cours de ses 35 ans de carrière, il a initié des milliers d'étudiants de tous âges au monde de la géologie. M. Toon est particulièrement fier des dizaines d'étudiants universitaires qu'il a encadrés au fil des ans, dont beaucoup travaillent encore au Nouveau-Brunswick, dont moi.

Son directeur actuel, Serge Allard, est un autre géologue qui a eu Toon comme mentor. Il nous a confié ce qui suit : « À l'approche de la retraite, Toon peut regarder sa carrière avec fierté. Il a non seulement apporté d'importantes contributions scientifiques, mais

il a également consacré beaucoup de temps et d'efforts au mentorat, à la sensibilisation et à l'éducation. Il prévoit déjà de continuer à travailler à la sensibilisation après sa retraite. »

Outre son travail de sensibilisation, Toon a également fait partie du comité d'organisation de plusieurs colloques de la SGA et a aidé à organiser et à accueillir plusieurs ateliers et séances spéciales. Il est un scientifique respecté qui a présenté de nombreux articles et jugé des présentations d'étudiants dans le cadre de son travail auprès de la SGA, et qui a publié et revu des articles pour notre journal, l'Atlantic Geology.

Toon a participé à la première édition de Last Billion Years et est actuellement coauteur du chapitre sur l'ère glaciaire de la deuxième édition. Il a récemment été l'un des coauteurs de la déclaration sur le changement climatique de la Fédération canadienne des sciences de la Terre (dont la SGA est membre), qui est actuellement en cours d'examen. Il a par ailleurs été membre du comité de direction de la Canadian Quaternary Association pendant 12 ans, de 1989 à 1999.

Toon a également cosupervisé de nombreux projets de thèse de l'UNB aux côtés du professeur Bruce Broster, géosc., FGC. Il continue de conseiller les gens du secteur, les prospecteurs et le public sur la géologie au Nouveau Brunswick.

Les critères stipulent que « ce prix souligne les contributions exceptionnelles et altruistes à la Société géoscientifique de l'Atlantique et favorise l'appréciation publique des géosciences de l'Atlantique sur une longue période. »

À la lumière du travail exceptionnel que Toon Pronk a effectué au nom de la Société géoscientifique de l'Atlantique et des lettres de soutien de ses collègues, Toon est sans contredit un lauréat des plus méritants.



Toon au sommet de la montagne Sagamook dans le parc provincial Mont Carleton.
Photo prise par : Serge Allard



DILEMMES ÉTHIQUES EN GÉOSCIENCES

Mark Priddle exerce son métier en géosciences environnementales depuis 35 ans en Ontario et ailleurs au Canada.

L'AIGNB a été ravie de l'accueillir comme conférencier invité lors des séances de perfectionnement professionnel qui ont précédé la tenue de notre assemblée annuelle. Ces questions font suite à la présentation de M. Priddle.

*Mark Priddle, géosc., FGC
Conseiller en chef, McIntosh Perry*

Que recommandez-vous à un membre qui est aux prises avec une situation éthique et qui souhaite à obtenir du soutien des autres?

Il est important d'avoir un membre de confiance dans votre organisation (entreprise, service, faculté, etc.) qui est également un professionnel agréé. Il ne doit pas nécessairement s'agir d'un supérieur, mais d'une personne ayant les mêmes valeurs et le même souci de l'éthique. Il s'agit du meilleur type de personne à qui s'adresser. Si la personne à laquelle vous vous confiez occupe un poste de direction, elle sera peut-être plus à même d'intervenir. Par contre, il est également très utile d'avoir une personne ayant les mêmes valeurs s'il est nécessaire de régler la situation.

Dans les municipalités, nous voyons souvent des soumissions qui sont insuffisantes et qui nécessitent de nombreuses retouches, alors qu'une fois soumis, les dessins devraient être à un stade « final ». Comment suggérez-vous de gérer ces situations?

J'ai le sentiment que les organismes gouvernementaux doivent « sévir » et cesser d'accepter des soumissions de qualité inférieure. La combinaison de la rétention du paiement parce que le produit n'est pas conforme aux exigences (ne répond pas aux spécifications ou aux normes prévues par le contrat) et de l'établissement de rapports contribuerait grandement à réduire la fréquence de ce genre de situation.

Pensez-vous que les employeurs traitent les dilemmes éthiques par l'entremise du licenciement plutôt que de les signaler à l'organisme de réglementation des ingénieurs ou géoscientifiques?

Malheureusement, c'est le cas. Je pense le licenciement est l'option la plus « facile », car la situation est ainsi rapidement réglée. Malheureusement, ce type de réaction risque de ne faire qu'aggraver le problème.

Avez-vous remarqué certains domaines d'exercice qui présentent plus de problèmes éthiques que d'autres?

Oui, dans mon domaine, les problèmes sont principalement liés à la réalisation de travaux pour des organismes privés qui tentent d'achever des projets rapidement et à moindre coût - le calendrier est parfois plus important que le coût et le trajet réglementaire menant aux approbations est lent. Il semblerait y avoir des exemples évidents de ce fait dans les domaines de l'ingénierie et des géosciences comportant des travaux sur site tels que les chantiers de construction.

Ces dernières années, on a constaté une méfiance croissante à l'égard des soi-disant « experts ». À titre de professionnels, que pouvons-nous faire pour améliorer cette confiance?

Quelle question difficile! Les experts doivent fournir une approche plus équilibrée de leurs évaluations. En théorie, tout expert parviendrait à la même conclusion, quel que soit le camp auquel il appartient, dans un litige juridique par exemple.

Dans l'enquête de l'ASBOG, le fait de donner et de recevoir des cadeaux a été classé comme l'infraction éthique la moins grave. Sachant qu'il s'agit d'un conflit d'intérêts évident, pourquoi pensez-vous que c'est le cas?

Je pense que c'est tout simplement le fait qu'il s'agissait d'une enquête menée auprès de géoscientifiques en exercice, qui sont moins susceptibles que les ingénieurs et autres professionnels d'être en position d'offrir ou de recevoir des cadeaux.

Avons-nous une confiance excessive en notre capacité à prendre des décisions éthiques?

Je pense que c'est le cas. Il m'est arrivé, au cours de ma carrière, de remettre en question des décisions que j'avais prises, même si elles me semblaient simples à l'époque.

Dans le but de prévenir les dilemmes et les confrontations, quel type d'efforts de sensibilisation recommanderiez-vous de faire auprès de vos clients avant d'accepter un contrat?

Dernièrement, toutes mes propositions ont des clauses comportant la mention suivante : « la réalisation réussie de ce travail ne garantit en aucun cas l'approbation, l'acceptation ou l'exécution de votre projet ». Nous pouvons ainsi tempérer les attentes des clients et discuter du fait que le respect des règles et la réalisation adéquate du travail n'est pas synonyme de succès (les sols peuvent être inadaptés, les règlements d'urbanisme peuvent interdire l'aménagement, des espèces menacées peuvent y être, le public peut s'y opposer, l'eau peut ne pas être potable, etc.). Sur le plan éthique, nous ne pouvons pas « embellir la situation » pour que les choses fonctionnent.

Recommanderiez-vous de faire un travail de sensibilisation avant d'entrer en relation avec un nouveau client?

Oui, avec les nouveaux clients, il est bon de discuter de votre rôle en tant que professionnel et des normes (éthique) que vous devez suivre pour travailler sur un projet. Certaines entreprises ont une liste de clients avec lesquels elles ne peuvent pas travailler en raison de problèmes éthiques antérieurs.

Mot de la directrice des affaires professionnelles

CAROL MACQUARRIE, ING.

DIRECTRICE DES AFFAIRES PROFESSIONNELLES ET REGISTRAIRE

En vertu de la *Loi sur les professions d'ingénieur et de géoscientifique*, toute personne qui exerce de manière indépendante en ingénierie ou en sciences de la Terre au Nouveau-Brunswick et qui utilise les titres d'ingénieur, ing., géoscientifique ou géosc. doit être inscrite auprès de l'Association des ingénieurs et géoscientifiques du Nouveau-Brunswick. De plus, toute personne morale qui offre des services d'ingénierie ou de sciences de la Terre au Nouveau-Brunswick doit être inscrite auprès de l'Association.

Le certificat d'autorisation est une attribution de permis pour une société de personnes, une association de personnes ou une personne morale désireuse d'exercer les professions. Il donne le droit d'exercer les professions, de porter le titre et permet de réglementer l'exercice collectif au sein des professions.

Conformément aux règlements administratifs de l'AIGNB, « les sociétés de personnes, les associations de personnes, ou les personnes morales qui offrent ou fournissent au public des services en leur nom doivent obtenir un certificat d'autorisation ». Ce principe s'applique dès que le public peut s'attendre, de manière raisonnable, à ce que l'entreprise effectue des travaux d'ingénierie ou de sciences de la Terre. En général, il s'agit de cabinets offrant des services payants au public. Il peut aussi s'agir de situations où la mise en œuvre d'un produit manufacturé exige des travaux de génie sur place.

Les certificats d'autorisation protègent le public :

- en assurant que ce sont des personnes et des entreprises qualifiées qui figurent au registre public de l'AIGNB;
- en exigeant des entreprises qu'elles nomment les personnes responsables de la qualité des services professionnels;
- en s'assurant que les entreprises puissent être tenues responsables de toute activité effectuée en leur nom, y compris le respect de tout règlement, toute norme et tout code.

Pour obtenir une autorisation d'exercer, il faut au minimum un employé à temps plein (ing. ou géosc.) qui saura assumer la responsabilité professionnelle des travaux effectués par l'entreprise ainsi qu'une preuve d'assurance responsabilité civile professionnelle. Les détenteurs de certificat d'autorisation doivent soumettre une preuve d'assurance avec leur demande initiale et lors du renouvellement annuel. À noter que le certificat d'autorisation ne s'accompagne pas d'un sceau.



Les détenteurs de certificat d'autorisation peuvent faire l'objet de toute mesure disciplinaire décrite dans la Loi au même titre que les membres individuels. L'AIGNB peut également tenter des poursuites contre les entreprises qui indiquent les termes « ingénierie » ou « géosciences » dans leur titre ou leur offre de service sans détenir un certificat en règle.

Pour savoir si une entreprise a le droit d'exercer au Nouveau-Brunswick, consultez notre site Web à www.apegnb.com/fr et cliquez sur « Registre des membres et des entreprises », sous l'onglet « Ressources publiques » dans le haut de la page.

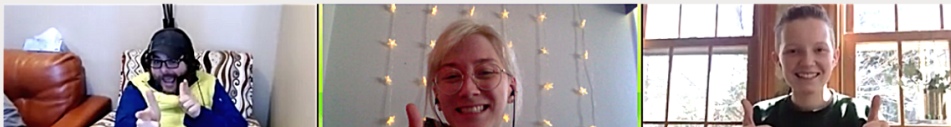
Carol MacQuarrie

CAROL MACQUARRIE, ING.

MACQUARRIE@APEGNB.COM

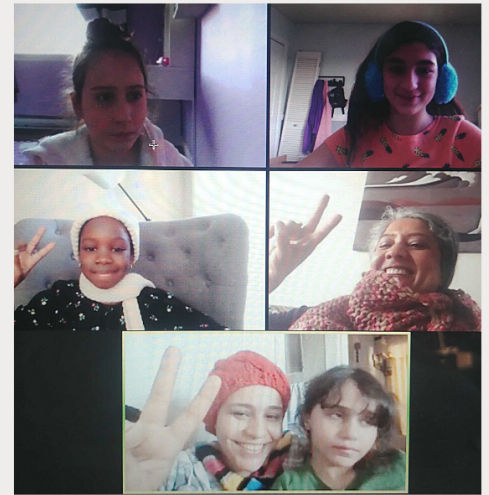
LE SAVIEZ-VOUS?

- **1956** : La *Loi sur la profession d'ingénieur* interdit expressément l'attribution de permis aux cabinets (sauf pour les sociétés en nom collectif).
- **Années 1960** : La *Loi* est modifiée pour inclure l'incorporation de l'exercice professionnel.
- **1970** : La *Loi* est modifiée pour inclure l'attribution de permis aux cabinets si leur fonction « principale » consiste à offrir des services d'ingénierie (Certificats de qualification en ingénierie)
- **1986** : La *Loi* est modifiée pour inclure l'attribution de permis aux cabinets si « l'une de leurs fonctions » est l'ingénierie professionnelle (certificats d'autorisation).



```

call Local_Storage1 % Save
  key 44 password 44
  value Password input label % Text
then do
  when Save to done
  call Sign_in1 % Save
    key Email input label % Text
    value Email input label % Text
    with output
      error
  then do
    if
    do
      if not error
      do
        navigate to Screen8
      else
        set Result label % Text to error
      else
        set Result label % Text to please verify your email
  
```



TECHNOVATION GIRLS N.B.

photo soumises

L'équipe d'ActionsINGEO s'est entretenue avec Neena Gandhi, ing. et ambassadrice du club Technovation Girls N.B.

Technovation Girls N.B. est un organisme sans but lucratif à caractère éducatif qui cherche à encourager les futures créatrices et entrepreneures en technologie. Le programme bénévole permet aux jeunes filles de 10 à 18 ans d'acquérir des compétences techniques utiles et d'apprendre à avoir confiance en leurs capacités et en leurs rêves de carrière.

Neena Gandhi, fondatrice de Technovation N.B., est une ingénieure en mécanique de Saint John, au Nouveau-Brunswick. Elle a découvert le mouvement Technovation lors de la conférence virtuelle internationale Women TechNetwork, et elle s'est résolue à introduire le programme au Canada atlantique.

« La pandémie a changé ma façon de voir le monde. Il y a tant de possibilités. C'est pourquoi je suis si heureuse d'offrir cette occasion virtuelle gratuite aux jeunes femmes de notre collectivité », explique-t-elle.

Le mouvement a été lancé en janvier 2021 au Canada atlantique. Suivant le modèle de l'organisation internationale Technovation, il propose un programme axé sur les entreprises locales et les exemples de réussites dans la région, comme Eggcitables et l'application Hotspot.

Pour souligner le coup d'envoi du programme, 30 jeunes femmes passionnées du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse se sont réunies pour relever les défis de leur collectivité et créer des applications qui pourraient aider à résoudre ces problèmes. Pendant qu'elles créent leurs applications, elles en apprennent davantage sur la commercialisation et l'entrepreneuriat, entre autres comment faire une présentation réussie. Au terme du programme de 14 semaines, ces jeunes innovatrices soumettront leurs applications, un plan d'affaires et une vidéo de présentation à un concours international. Leur travail sera évalué aux côtés de celui de participantes du monde entier!

« Quand j'étais jeune, je ne savais pas quelles étaient les possibilités de carrière », confie Mme Gandhi. « Le programme Technovation permet d'acquérir des compétences pratiques tout en s'amusant, un aspect qui me plaît en tant qu'ingénieure. »

Elle explique aussi que le programme est un excellent moyen de jumeler la prochaine génération à ses futurs mentors, qui œuvrent dans différents domaines au Canada atlantique, du génie à la création de logiciels en passant par le marketing et les fonds de capital-risque.

Le programme compte sur la participation de femmes du secteur de la technologie ou d'entreprises locales qui acceptent de donner de leur temps pour être mentors ou formatrices. Ces leaders mentorent

PROFIL D'ENTREPRISE

des équipes comptant jusqu'à cinq jeunes femmes et les accompagnent pour leur montrer comment la technologie peut soutenir les objectifs de développement durable des Nations Unies pour tisser des collectivités plus fortes, ici même, chez nous.

Nikki Falavena, directrice du marketing chez InteliSys Aviation, s'est dite ravie de voir toutes les possibilités qu'offre le programme, notamment celle de devenir mentor.

« En tant que mentor, c'est formidable de voir tant de ces jeunes femmes s'épanouir tandis qu'elles prennent confiance en elles, en leurs idées et en leur capacité à opérer des changements significatifs et durables dans leur collectivité », ajoute-t-elle.

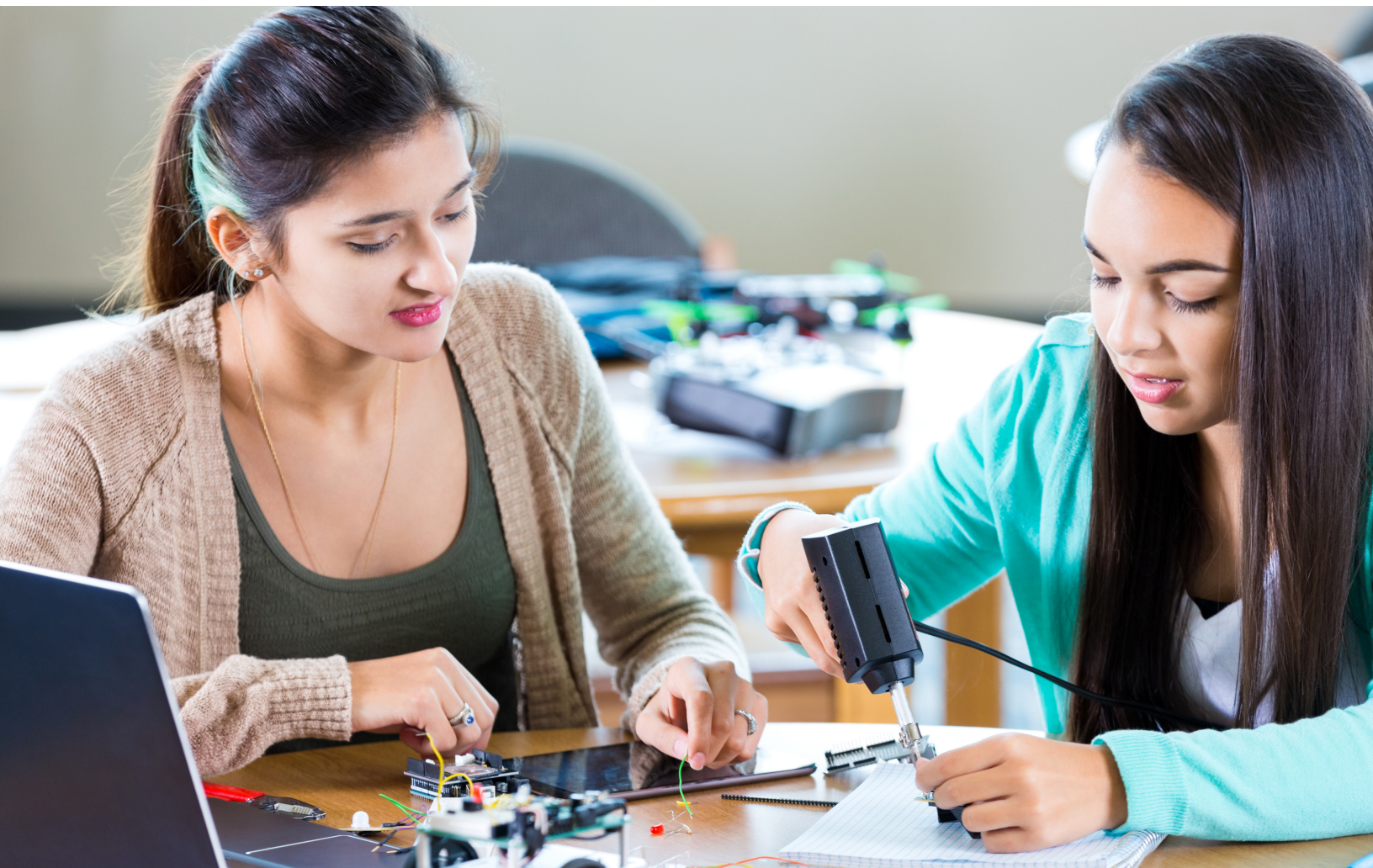
« Ce programme leur donne beaucoup plus que des compétences techniques, il leur donne aussi un solide réseau de modèles de rôle dans différents domaines professionnels et les rapproche d'autres jeunes qui pensent comme elles et qui ont toutes à cœur de changer le cours des choses et de se soutenir mutuellement, même après la fin du programme. »

Compte tenu de son succès cette année, Technovation Girls N.-B. espère offrir un programme élargi l'an prochain, et est à la recherche de commanditaires et de bénévoles qui veulent offrir aux jeunes un apprentissage expérientiel novateur et de créer une base à partir de laquelle leur collectivité pourra s'épanouir.

Pour savoir comment participer, consultez <https://technovationchallenge.org/> (en anglais) ou envoyez un courriel à technovationnb@gmail.com.

« Le programme Technovation permet d'acquérir des compétences pratiques tout en s'amusant, un aspect qui me plaît en tant qu'ingénieure. »

- Neena Gandhi, ing.



Mise à jour sur les modifications proposées à la *Loi sur les techniques du génie*

3D

PAR LIA DABORN, CAE
PDG, AIGNB

En juillet 2020, les changements proposés à la Loi sur les techniques du génie ont été présentés à l'AIGNB. Au départ, on a expliqué qu'il s'agissait d'une simple modification d'une définition et d'une mise au point mineure. Notre association a été informée que les changements ne seraient pas adoptés sans notre appui et, après un examen par le conseil de l'AIGNB, nous avons indiqué que les changements ne pouvaient être appuyés tels qu'ils étaient rédigés.

En octobre 2020, nous avons appris que l'avant-projet de loi devait être présenté comme un projet de loi d'initiative parlementaire lors de la session de printemps de l'Assemblée législative dans sa forme originale. Depuis ce temps, nous travaillons aux côtés de l'Association des architectes du Nouveau Brunswick (AANB), qui a des préoccupations similaires, pour encourager cette dernière à envisager des modifications à sa proposition.

Pourquoi cette inquiétude?

L'AIGNB est d'avis que le champ d'exercice proposé par la SttagN-B pour la « technique du génie » est trop large et chevauche le champ d'exercice actuel des ingénieurs. L'utilisation d'un langage similaire dans des définitions qui se chevauchent brouille la frontière entre le travail des ingénieurs et celui des technologues ou des techniciens en génie et créera de la confusion quant à savoir qui est responsable et redevable de ce travail.

Il n'existe aucun précédent au Canada où deux organismes distincts réglementent l'exercice du génie et l'exercice de la technique du génie. En fait, il existe de nombreux exemples canadiens où un seul organisme de réglementation supervise plusieurs professions et les professionnels de la technologie qui y sont associés.

La création d'un nouveau régime réglementaire unique et sans précédent au Nouveau-Brunswick pourrait entraîner de la confusion quant à la mobilité des professionnels à l'échelle du pays. Le champ d'exercice de la SttagN-B sera incompatible avec celui de toutes les autres provinces et pourrait avoir des répercussions négatives sur les techniciens et les technologues qui cherchent à travailler dans d'autres provinces et, par ricochet, sur les techniciens et les technologues des autres provinces qui cherchent à travailler au Nouveau-Brunswick. Une telle démarche serait contraire à l'Accord de libre échange canadien.

La SttagN-B n'a pas soulevé de problèmes de préjudice public dans le cadre de la législation actuelle qui justifieraient la nécessité de modifier la définition de la technique du génie ou de créer un champ d'exercice indépendant pour les techniciens et les technologues. Dans les amendements proposés, l'organisme élargit les droits d'exercice indépendant, ce qui a le potentiel de mettre la sécurité du public en danger si ces droits étendent la liste des tâches que la personne se sent qualifiée de faire, mais sans aucune formation ou expérience supplémentaire.

Le projet de loi crée une exigence selon laquelle toute personne qui utilise les titres de « technicien en génie », « technologue en génie », « technicien en génie agréé », « technologue en génie agréé », « technologue professionnel », « technicien agréé » et de nombreux autres termes, ne peut utiliser ces titres que si elle est inscrite auprès de la SttagN-B. Cette mesure aura des répercussions sur de nombreuses personnes qui travaillent actuellement à ce titre et aura certainement des répercussions sur les employeurs de la province.

Quelle est la prochaine étape?

L'AIGNB et l'AANB ont passé les derniers mois à discuter avec les représentants du gouvernement au sujet du projet de loi et nous avons demandé que la SttagN-B tienne une consultation complète sur les amendements proposés où nous pourrions fournir d'importants commentaires et arriver à convenir d'une résolution. Nous avons demandé des éclaircissements à la SttagN-B, mais nous n'avons pas pu obtenir de réponse à nos questions. L'équipe de l'AIGNB demeure disponible pour discuter de la Loi et nous continuons de nous concentrer sur les amendements qui servent l'intérêt supérieur du public et qui sont acceptables pour tous parties prenantes.

Partout au pays, on continue de s'inquiéter de cette question et de ce qu'elle pourrait signifier si les amendements sont acceptés au Nouveau-Brunswick. L'effet d'entraînement potentiel est important. Cette question est un point permanent à l'ordre du jour du conseil de l'AIGNB, lequel reconnaît que la réponse de l'AIGNB doit être plus qu'un simple refus - nous avons plutôt besoin d'une solution à long terme pour veiller à ce que les personnes qui possèdent les compétences, la formation et la capacité de travailler dans un domaine spécialisé du génie ou de la technologie géoscientifique ont la capacité d'obtenir un permis et d'être

réglementées d'une manière qui répond à toutes les exigences caractéristiques d'une profession autoréglémentée.

Pour y arriver, il faut établir un mécanisme bien défini et contrôlé pour protéger le public, l'obligation de souscrire une assurance responsabilité, la vérification continue des compétences et des mesures disciplinaires.

L'AIGNB reconnaît que les techniciens et les technologues sont des membres essentiels de l'équipe d'ingénieurs ou de géoscientifiques, mais le fait de leur accorder des droits d'exercice sans surveillance par un ingénieur ou un géoscientifique qui assume la responsabilité du travail peut mettre le public en danger.

Ce que vous pouvez faire pour nous aider

- Considérez les effets de ce changement sur votre profession, votre bureau et votre milieu de travail.
- Nous vous encourageons à parler aux techniciens et technologues de votre bureau pour clarifier leur compréhension de la question. Si vous pensez que les

changements auront des effets, demandez-leur de veiller à ce qu'un processus de consultation adéquat soit mis en place, ce qui permette d'entendre tous les points de vue de manière équitable.

- Contactez-nous et faites nous part de votre intérêt pour cette question. Nous disposons de ressources que vous pourrez utiliser dans vos discussions avec vos collègues, votre représentant gouvernemental et d'autres personnes.

À nos membres qui se sont déjà penchés sur cette question et qui ont parlé à leurs représentants publics : merci! Vos conversations ont eu une incidence et nous espérons que vous continuerez à les tenir informés de l'évolution de ce dossier.

Nous continuerons à vous informer au moyen de nos communications, en particulier par l'entremise de *L'actualité réglementaire*, car cette dernière contient les renseignements les plus récents.

LOI SUR LES TECHNIQUES DU GÉNIE ACTUELLE

« technique du génie » désigne l'application des connaissances et d'aptitudes techniques par les techniciens agréés du génie et les technologues agréés du génie.

PROJET DE LOI CONCERNANT LA LOI SUR LES TECHNIQUES DU GÉNIE

« technique du génie » ou « exercice de la technique du génie » désigne la conception, l'analyse, la planification, le développement, l'évaluation, la fabrication, la construction, la mise en service, l'exploitation ou l'entretien de produits, d'équipements, de processus, de travaux, de conceptions, de plans, de spécifications, de systèmes et de services, accomplis par l'application professionnelle de principes, de codes, de normes et de procédures et pratiques techniques appropriés de sciences appliquées et d'ingénierie, généralement reconnus, par un membre certifié dans la discipline dans laquelle le membre certifié est qualifié et autorisé à exercer.

LOI SUR LES PROFESSIONS D'INGÉNIEUR ET DE GÉOSCIENTIFIQUE

« ingénierie professionnelle » Toute opération de planification, de conception, de composition, d'évaluation, de conseil, d'établissement de rapports, de direction ou de surveillance qui nécessite l'application des principes d'ingénierie et qui concerne la sauvegarde de la vie, de la santé, de la propriété, des intérêts économiques, du bien-être public ou de l'environnement, ou la gestion de ces activités.

MISE À JOUR DE PROJET- VILLE DE FREDERICTON

PLANCHODROME DE LA GARNISON

Par Sean Lee, ing.
Directeur adjoint, ingénierie et opérations, Ville de Fredericton

photos soumises

En 2019, le conseil municipal de Fredericton a approuvé la construction d'une « place de sport sur roues » dans le quartier historique de la garnison de Fredericton, au cœur du centre-ville. Le quartier de la garnison est un espace de rassemblement communautaire précieux qui accueille le festival Harvest Jazz and Blues ainsi que le populaire marché estival en soirée d'été de Fredericton.

La Ville a travaillé avec les planchistes locaux et a retenu les services de New Line Skateparks, une entreprise spécialisée dans la construction de planchodromes en béton, pour fournir une solution de développement clé en main dans le cadre d'un contrat de conception-construction en 2020.

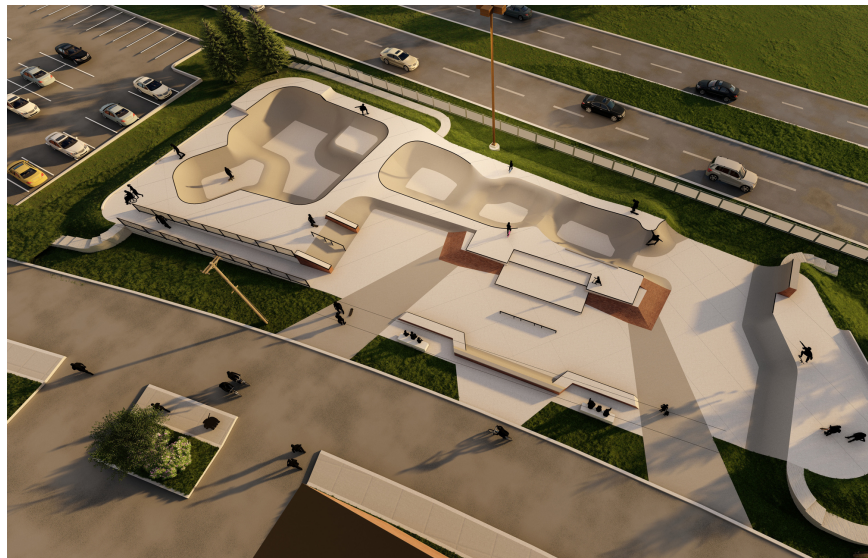
L'emplacement a présenté son lot de difficultés. La structure devait être construite dans un stationnement très fréquenté, sur un matériau de remblai placé sur des argiles limoneuses, dans une zone qui a connu des inondations importantes en 2008, 2018 et 2019. De plus, l'emplacement proposé nécessitait le réaligement d'un important réseau d'égouts pluviaux qui avait tendance à se surcharger, provoquant des inondations dans les rues du centre-ville.

Reconnaissant qu'une approche collaborative était nécessaire, les ingénieurs municipaux ont divisé le projet en deux phases distinctes. La première phase comprenait le réaligement et la pose de vannes dans le réseau d'égouts pluviaux, la reconstruction de la voie adjacente et du trottoir, ainsi que la construction de la structure granulaire et du système de drainage pour soutenir la place. La deuxième phase comportait la construction d'un planchodrome intégré en béton de 1412 m² (15 300 pi²) qui allait devenir un point de repère dans le Canada atlantique. Le bureau d'EXP à Fredericton a assuré la conception et la gestion de la construction de la première phase du projet tandis que Charmac Construction de Fredericton a veillé à la construction, notamment le réaligement de l'égout pluvial. New Line Skateparks a réalisé la deuxième phase du projet.



La coordination entre New Line Skateparks, EXP et la Ville a été essentielle dès le début pour que les travaux commencent et soient achevés dans la saison de construction 2020. L'équipe a élaboré des champs d'application, des limites et des calendriers de construction clairs afin que tous les entrepreneurs puissent planifier et terminer leurs travaux sans se gêner les uns les autres.

La pandémie de COVID-19 a rendu le projet encore plus complexe, car l'équipe de construction de New Line s'est mobilisée à Fredericton et a dû s'isoler dès son arrivée au



Nouveau-Brunswick. Pour respecter les délais, New Line Skateparks a relevé le défi et a conçu plusieurs solutions innovantes pour commencer la construction tout en isolant le site, sans compromettre la sécurité de ses travailleurs ou des autres personnes à Fredericton. Le nouveau planchodrome de la garnison a été inauguré en décembre 2020, l'ouverture officielle étant prévue pour le printemps 2021. Dans l'ensemble, ce projet représente une collaboration réussie entre plusieurs disciplines, notamment les ingénieurs, les architectes paysagistes et les professionnels de la construction.

Même si le projet avait comme portée initiale de construire un « planchodrome de niveau destination » dans un emplacement central du centre-ville, le résultat a dépassé les attentes. Le réaligement et l'augmentation de la capacité de l'égout pluvial contribueront à réduire les inondations dans les rues du centre-ville en cas de fortes pluies. Les vannes d'égout pluvial nouvellement installées amélioreront la résistance de Fredericton aux inondations majeures du fleuve.

Le planchodrome de la garnison est un parc emblématique avec un terrain de classe mondiale, une grande cuvette fermée et une « zone de flux organique » unique en son genre. La qualité et l'exécution de la construction sont les meilleures de l'industrie. Le parc établit un nouveau point de référence pour les installations similaires au Canada atlantique et offre aux résidents et aux visiteurs de Fredericton un espace communautaire dynamique où se réunir et établir des liens pour de nombreuses années à venir..



NOUVELLES DU BUREAU DE SECTION NORD-EST

RAY RITCHIE, ING., PRÉSIDENT

Après la tenue de l'assemblée générale annuelle provinciale, les choses ont été très occupées en ce qui concerne les réactions des membres au projet de loi d'initiative parlementaire proposé par la SttagN-B et notre correspondance avec les députés provinciaux de la région. Nous tenons à remercier tout particulièrement Raphael Roy, ing., pour sa diligence à traduire des documents et à discuter avec divers députés provinciaux de notre région. Kevin Gallant, ing., a également été très occupé à organiser les ateliers Living Shoreline et l'initiative d'énergie propre qui ont permis de recueillir 820 \$ pour notre section. Kathleen McConnell, stagiaire, mérite également des éloges pour avoir organisé notre première soirée de questions anecdotiques virtuelle le 11 mars. Ce fut un divertissement amusant et réussi.

Parmi les événements à venir, citons les ateliers virtuels Living Shorelines 102 de Kevin Gallant, qui devraient avoir lieu début mai. Nous nous pencherons également sur le 19e édition du Lancer des citrouilles annuel de la section nord-est, dont la date provisoire est le 25 septembre 2021. Nous devons évaluer l'évolution de la situation de COVID-19, afin de déterminer si nous devons poursuivre notre tournoi de golf annuel pendant l'été.

NOUVELLES DU BUREAU DE SAINT JOHN

GREG DONOVAN, ING., PRÉSIDENT

Le bureau de section de Saint John de l'AIGNB a tenu son assemblée générale annuelle (AGA) de 2020 le jeudi 25 février. L'activité a eu lieu virtuellement, une première pour le bureau de section de Saint John. Dans le cadre de l'assemblée, une séance de questions et réponses sur le programme de perfectionnement professionnel continu de l'AIGNB s'est déroulée et a donné lieu à une discussion productive et intéressante. Trente et un membres et stagiaires ont assisté à l'AGA.

Peu après la tenue de l'AGA de 2020, les restrictions de la santé publique sont entrées en vigueur et ont considérablement limité les activités du bureau de section. Compte tenu de la réduction des dépenses de ce dernier, le conseil a accepté de soutenir quatre organismes de bienfaisance locaux afin de les aider pendant les premiers jours de la pandémie.

La course de tacots de 2020 de l'AIGNB de Saint John n'a pu avoir lieu en raison de restrictions de santé publique. Merci à nos membres qui ont fait partie du comité organisateur et qui ont été bénévoles. La planification de l'événement était bien avancée - ce travail est vivement apprécié. Nous sommes heureux de vous annoncer que PALS in the Park, l'organisme de bienfaisance soutenu par la course de tacots, a pu continuer à permettre aux élèves des écoles locales de participer à des activités récréatives et éducatives

EXÉCUTIF 2021

Ray Ritchie, ing.	Président
Kevin Gallant, ing.	Vice-président
David Henderson, ing.	Trésorier
Joey Nowlan, ing.	Secrétaire
Kathleen McConnell, MS	Communications
Michelle Roy, ing.	Représentante provinciale
Jean-René Cormier, ing.	Ingénieur-conseil
Dominique Bérubé, géosc.	Rep. géoscientifique (nord)
Chrissy Williston, géosc.	Rep. géoscientifique (sud)
Mohamid Hossin, géosc.	Rep. de Northumberland
Antoine LeGresley, ing.	Rep. de Gloucester (est)
Raphael Roy, ing.	Rep. de Gloucester (ouest)
Michel Cotton, ing.	Rep. de Restigouche
Maxime Thériault, MS	Rep. des MS

enrichissantes au parc Rockwood cette année. Nous restons optimistes quant au retour prochain de la course de tacots de l'AIGNB à Saint John.

Maintenant que nous avons l'expérience dans l'organisation de réunions virtuelles, restez à l'écoute des futures séances virtuelles de perfectionnement professionnel. Le bureau de section reste ouvert à l'idée de tenir certains des événements plus traditionnels plus tard dans l'année, s'il est possible de le faire en toute sécurité.

EXÉCUTIF 2021

Greg Donovan, ing.	Président
Brian Dugie, ing.	Vice-Président
Rachel Van Wart, ing.	Trésorière
Theresa Winslow, ing.	Secrétaire
Alex Bardsley, ing.	Communications
Kelsey Cronin McKenna, IS	Conseillère
Mark Guest, ing.	Conseiller
Lipika Nath, IS	Conseillère
Bryna McMurtrie, IS	Conseillère
Michelle Paul-Elias, ing., FIC	Vice-présidente, AIGNB
Marlo Rose, ing., FIC	Ancienne présidente, AIGNB
Bill Woodhouse, ing.	Représentant provinciale
Dr. Perry Riley, ing.	Rep. de corps professoral
Abby Snodgrass	Rep. des étudiantes et étudiants
Ethan Hovey	Rep. des étudiantes et étudiants



UN REGARD VERT

Un projet à la fois, les étudiants en cinquième année de génie à l'Université de Moncton cherchent à promouvoir la durabilité de l'environnement, et à faire de leur collectivité un espace de vie amélioré.

Par Lauren Nicholson, avec les documents d'Emilie Savoie et de Janelle Melanson
Photos soumises

Emilie Savoie, étudiante en génie mécanique, et Janelle Melanson, étudiante en génie civil, ont pris part à la plus récente compétition canadienne d'ingénierie dans la catégorie des communications. L'objectif était de vulgariser un thème d'ingénierie (c'est-à-dire le processus, le problème, le dispositif, l'enjeu) et ses répercussions sociales, écologiques, politiques et économiques. Les deux futures ingénieures savaient exactement quel projet présenter, soit celui de la revitalisation du Botsford Station Creative Commons, un édifice emblématique de la ville de Moncton. Construite il y a 108 ans, l'ancienne fabrique de chapeaux subit actuellement d'importantes rénovations et abrite en ses murs l'un de centres d'innovation sociale les plus importants de Moncton : La Station, un espace de travail collaboratif.

L'équipe de rénovation suit les principes des systèmes d'évaluation des bâtiments « Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) » et « Living Building Challenge ». L'objectif du projet n'est pas nécessairement d'obtenir ces certifications, mais bien de prendre des décisions écoresponsables. Jusqu'ici, le toit a été rénové et aménagé pour des panneaux solaires et un futur jardin communautaire.

Les fenêtres ont été remplacées par de doubles vitres intempérisées récupérées de l'école Vanier, aujourd'hui démolie. L'équipe a aussi récupéré des chaises, des tables, de nouvelles fenêtres et des luminaires de restaurants, d'entreprises et d'écoles de la région. Le plafond est maintenant isolé à la cellulose (une combinaison de journaux recyclés et de sel de bore qui prévient les infestations de rongeurs et les risques d'incendie), un matériau d'une résistance thermique de R60.

Ces rénovations ont permis de limiter les pertes de chaleur et d'augmenter l'efficacité énergétique du bâtiment afin de le rendre plus écologique.

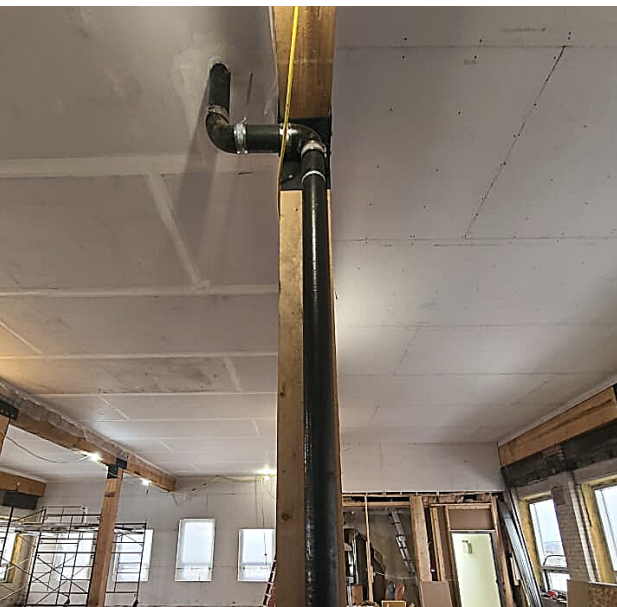
Un système de récupération de l'eau de pluie sera installé pour les toilettes et l'irrigation du jardin communautaire afin de réduire la consommation d'eau.

L'objectif ultime du projet est d'agrandir l'espace de travail au troisième étage.

« Nous voulions promouvoir la durabilité dans notre présentation à la compétition canadienne d'ingénierie », affirme Janelle.

« On parle souvent de la crise du climat et de l'urgence de changer nos façons de faire, mais on parle rarement des façons de résoudre la crise et des changements qui peuvent se faire à plus petite échelle. »

Janelle et Emilie estiment toutes deux que la revitalisation de l'édifice Botsford Station est une excellente initiative qui permet de promouvoir la rénovation écologique à l'échelle nationale et de prouver qu'il est possible de rénover des bâtiments anciens en leur apportant des améliorations vertes et durables au lieu de simplement les démolir.



Emilie et Janelle au troisième étage; le système d'eau de pluie; cellulose (isolant)



«Nouvelles» fenêtres recyclées

« La durabilité écologique de l'infrastructure est importante, parce que le monde change et nous commençons à utiliser plus d'énergies renouvelables et à mettre en œuvre des systèmes à haute performance qui se conforment à des normes plus durables », affirme Emilie.

Selon les recherches, la construction et la rénovation de bâtiments sont une des principales sources d'émission de carbone et d'épuisement des matières premières. En adoptant des habitudes de construction et de rénovation plus saines, on réduit de façon considérable les répercussions écologiques.

Emilie et Janelle s'entendent pour dire que les initiatives durables, incluant leur projet de revitalisation, sont un excellent point de départ et un atout qui pourrait une population plus jeune dans la province.

« N'oublions pas que l'environnement est au cœur des préoccupations des jeunes. Certaines de nos constructions plus anciennes pourraient être améliorées; ce serait un pas en avant que de déployer ces compétences d'esprit critique pour démontrer du leadership en matière d'ingénierie verte au Canada », ajoute Emilie.

Pour ces étudiantes, la durabilité environnementale et son incidence sociale sont d'une importance capitale. Elles affirment que les ingénieurs devraient se souvenir des répercussions écologiques que peut avoir chacune de leurs décisions.

« La durabilité écologique de l'infrastructure est importante, parce que le monde change et nous commençons à utiliser plus d'énergies renouvelables et à mettre en œuvre des systèmes à haute performance qui se conforment à des normes plus durables »

- Emilie Savoie, étudiante en génie mécanique

Janelle évoque les avantages de faire de la recherche sur des technologies inédites, accessibles et plus vertes. Elle souligne également qu'il pourrait être très utile de travailler avec les communautés autochtones et de les écouter afin d'apprendre le respect de l'environnement et la conservation des ressources.

Quel avenir pour ces futures ingénieures?

Janelle, pour sa part, aimerait travailler dans le domaine de la structure.

« Ce serait l'idéal pour essayer d'intégrer l'ingénierie durable à mes futurs concepts. Il me reste beaucoup à apprendre, et ma carrière commence à peine, mais les étudiants en génie comme moi sont formés pour résoudre des problèmes, et nous nous devons d'utiliser notre éducation pour aider l'environnement. »

Emilie est fière de sa contribution à la revitalisation de l'édifice Botsford Station, et elle estime que son diplôme en génie mécanique se termine sur une excellente note grâce à ce projet.

« L'expérience m'a fait voir tout le potentiel de l'ingénierie durable au Nouveau-Brunswick. L'an prochain, je ferai ma maîtrise en études de l'environnement à l'Université de Moncton et je continuerai à faire du bénévolat dans la collectivité pour aider les autres à faire des choix écoresponsables qui auront un effet positif sur les générations à venir. »

Mise à jour sur le projet de communauté énergétique intelligente de Shediac

Par Marc Cormier, ing., PMP
Directeur des opérations municipales,
Ville de Shediac

Le Centre multifonctionnel de Shediac est un bâtiment de 1589 m² (17 100 pi²) construit en 2011. Il s'agit d'un bâtiment très important pour la Ville et ses citoyens, notamment les groupes communautaires, les entreprises, les particuliers et d'autres organisations qui utilisent l'espace pour y tenir des réunions, des conférences, des événements, des spectacles et des célébrations.

On a déterminé que le Centre multifonctionnel ainsi qu'un bâtiment adjacent du gouvernement fédéral étaient des bâtiments clés pour les rénovations liées au réseau intelligent dans le plan pilote de réseau intelligent de la Ville de 2017. Cette vision préexistante se concrétise dans le cadre du projet de communauté énergétique intelligente de Shediac.

Les rénovations du Centre, qui font partie du projet de carboneutralité, comprennent des améliorations de l'efficacité énergétique, de nouvelles technologies énergétiques intelligentes et un nouveau toit. Les technologies énergétiques intelligentes comprennent des panneaux solaires de 37 kW sur le toit orienté vers le sud et une batterie de stockage d'énergie d'une capacité de 74 kWh à l'extérieur du bâtiment. Le système photovoltaïque et la batterie de stockage auront tous deux une capacité de communication directe avec Énergie NB.

Ces améliorations au Centre, ainsi qu'un parc solaire communautaire de 1,8 MW et un système de stockage par batterie en cours de développement sur un terrain municipal au sud de l'autoroute 15, permettront au Centre et au bâtiment du gouvernement fédéral adjacent d'atteindre la carboneutralité.



Le Centre multifonctionnel de Shediac

photo soumises

La société CBCL Limited, située à Moncton, a été chargée des améliorations mécaniques et électriques du bâtiment, ainsi que de l'intégration du système photovoltaïque et de stockage en batterie. Le JOMA Engineering Group, situé à Dieppe, a conçu le nouveau système d'ancrage du toit et les améliorations structurelles.

Les travaux d'amélioration du bâtiment et du système photovoltaïque en toiture sont terminés. Le système de stockage par batterie sur site ainsi que la centrale solaire communautaire devraient être achevés plus tard cette année. L'exploitation du bâtiment net zéro est actuellement prévue pour la fin 2021.

L'équipe de la Ville de Shediac est ravie d'être incluse dans le projet de réseau intelligent de l'Atlantique et d'atteindre la carboneutralité à son centre multifonctionnel. Il s'agit d'une excellente initiative à long terme qui favorise une infrastructure durable au sein de la municipalité.

**seulement en anglais*

ENGINEERS HAVE SPOKEN.

79.7%

FEEL WELL-PREPARED
FOR THE FUTURE BECAUSE
OF OUR FINANCIAL SECURITY
PROGRAM.*

WE CAN HELP YOU FEEL MORE CONFIDENT TOO.

TELL US ABOUT YOUR FINANCIAL GOALS.

CANLIFE.CO/EXCLUSIVE

*Survey conducted by us in June 2019 with participants of the Engineers Canada-sponsored Financial Security Program.



Canada Life and design are trademarks of The Canada Life Assurance Company.



**ENGINEERS
GEOSCIENTISTS**
New Brunswick



**INGÉNIEURS
GÉOSCIENTIQUES**
Nouveau-Brunswick